



# Rural Evaluation NEWS

LETTRE D'INFORMATION DU HELPDESK ÉVALUATION EUROPÉEN POUR LE DÉVELOPPEMENT RURAL

## **GESTION DES DONNÉES EN VUE D'ÉVALUATIONS DE PDR FONDÉES SUR DES RÉSULTATS CONCRETS**

L'évaluation à mi-parcours des Programmes de développement rural déployés au cours de la période 2007-2013 ont mis en évidence le fait que les difficultés liées à la disponibilité et à la qualité des données comptaient parmi les principaux obstacles à l'obtention de résultats d'évaluation fiables. Les dispositions légales applicables durant la période de programmation 2014-2020 soulignent la nécessité pour les États membres et les différents programmes d'adopter des approches plus systématiques en matière de collecte de données d'évaluation et de mise à disposition des données aux évaluateurs<sup>1</sup>. Ces difficultés indiquent également la nécessité pour les États membres et les programmes d'élaborer une stratégie globale de gestion des données.

**D**ans le cadre de la conception d'évaluations de Programmes de développement rural (PDR) reposant sur des observations factuelles, il ne s'agit pas de commencer par recueillir des détails techniques, mais plutôt d'identifier d'abord l'objectif principal de la gestion des données destinées aux évaluations. L'objectif de la gestion des données utilisées dans le cadre d'évaluations fondées sur des résultats concrets vise à mettre en évidence l'avancement, les réussites, les impacts, la pertinence, l'efficacité ainsi que l'efficacité de la politique de l'UE en matière de développement rural. Cela étant dit, il devient rapidement évident que ces évaluations constituent à la fois des éléments cruciaux pour le processus politique ainsi que des défis complexes et ambitieux.



### BONNES PRATIQUES

3<sup>e</sup> ATELIER DE BONNES PRATIQUES:  
4-5 JUILLET, PALERME (ITALIE)

PAGE 7



### ACTUALITÉS

NOUVEAUX MODULES POUR  
EVALUATIONWORKS! 2016

PAGE 11



### RETOUR AUX FONDAMENTAUX

RAPPORTS ANNUELS SUR LA MISE  
EN ŒUVRE (RAMO)

PAGE 15



### ÉVÉNEMENTS

CALENDRIER -  
QUOI DE NEUF?

PAGE 16

## GARDONS NOTRE CALME et commençons par le commencement

Les évaluations des PDR débutent par des questions évaluatives communes horizontales et spécifiques au domaine prioritaire (30), auxquelles les participants doivent répondre régulièrement tout au long de la période de programmation. Ces réponses doivent ensuite être transmises aux institutions européennes afin de satisfaire les besoins d'informations au niveau européen. Les réponses à ces questions évaluatives sont exprimées selon un ensemble d'indicateurs communs approuvés par la Commission européenne et les États membres. Cette liste d'indicateurs communs regroupe différents types d'ensembles de données, eux-mêmes reliés à un grand nombre de sources de données:

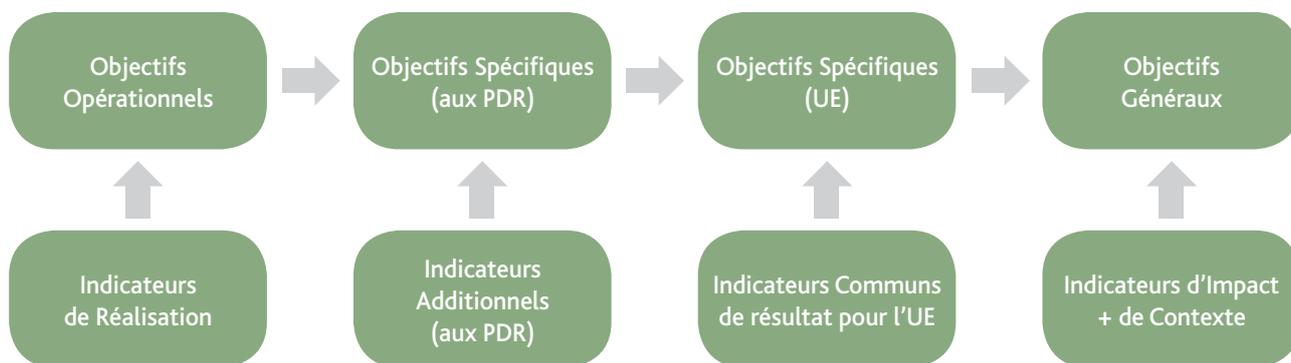
- Des indicateurs de réalisation (26), recueillis à partir des bases de données des opérations concernant les bénéficiaires;
- Des indicateurs de résultat (25) comprenant des indicateurs supplémentaires collectés à partir de différentes sources de données telles que les bases de données des opérations, les sources de données secondaires ainsi que les recherches effectuées sur le terrain par les évaluateurs;
- Des indicateurs cibles ainsi que les indicateurs du cadre de

performance: un sous-ensemble d'indicateurs de résultat et de réalisation devant correspondre parfaitement aux données des opérations et être synchronisés avec ces dernières;

- Des indicateurs de contexte (45) recueillis à partir des statistiques régionales, nationales et européennes;
- Des indicateurs d'impact (16) inclus dans l'ensemble d'indicateurs de contexte, font l'objet d'une mise à jour commune et simultanée et collectent des macro données (sur le territoire et le secteur). Les indicateurs d'impact sont également utilisés dans le cadre de l'évaluation des PDR.

Ces ensembles complets de questions évaluatives communes et les groupes d'indicateurs correspondants ont été conçus de manière à couvrir l'intégralité de la thématique des Programmes de développement rural mis en œuvre dans 18 domaines prioritaires et à travers de nombreuses mesures clés. Ces indicateurs reflètent également l'importance accrue accordée à une approche axée sur les résultats en matière de programmes financés par l'UE, qui se caractérise par des indicateurs cibles, le cadre de performance et la nécessité d'isoler les effets propres à un programme donné mesurés par des résultats, ainsi que par des indicateurs d'impact résultant d'autres facteurs déterminants. >

## LOGIQUE D'INTERVENTION



Base de données des opérations

Données statistiques

Base de données secondaires

Recherches sur le terrain par les évaluateurs

## STRATÉGIE GÉNÉRALE DE GESTION DES DONNÉES

Source: Helpdesk Évaluation, 2016



Si cet ensemble d'indicateurs communs est destiné à répondre aux besoins en matière de rapports au niveau européen<sup>2</sup> (pour la CE, le Conseil et le Parlement européen), il n'a pas vocation à être utilisé dans le cadre d'une évaluation parfaitement au point aux niveaux national et local. Ainsi, les programmes doivent élaborer des éléments propres aux programmes afin d'évaluer les aspects présentant un intérêt particulier pour les différentes parties prenantes. La Commission européenne encourage par conséquent les instances en charge des programmes à mettre au point d'autres indicateurs en plus des indicateurs communs, dès que ces derniers ne permettent pas d'apporter des réponses satisfaisantes aux questions évaluatives. En outre, l'établissement d'une liste d'environ 20 à 30 sources de données agricoles, environnementales et sociales est nécessaire pour répondre aux questions évaluatives communes en prenant en compte les éléments spécifiques aux programmes. Ces projets entraînent des besoins spécifiques en termes de données ainsi qu'une complexification des sources de données requises pour l'évaluation.

Ce bref exemple montre la manière dont les évaluateurs doivent associer des éléments d'évaluation communs, des éléments d'évaluation spécifiques aux programmes et des sources de données connexes, afin de refléter l'ensemble de la logique d'intervention des programmes et parvenir à des résultats fiables pour répondre aux questions évaluatives. La responsabilité de rassembler en temps voulu l'ensemble des données nécessaires incombe généralement à l'équipe d'évaluation, soutenue par les instances de contrôle des programmes chargées de recueillir les données liées aux projets et aux superficies agricoles. Une clarification du processus d'évaluation et de l'attribution des responsabilités devrait contribuer à rendre cette organisation moins complexe. >

### Exemple pratique: évaluer les QE relatives au domaine prioritaire 2A

Lorsque les évaluateurs examinent la question évaluative classique relative au domaine prioritaire 2A ("Dans quelle mesure les interventions du PDR ont-elles contribué à l'amélioration des performances économiques, à la restructuration et à la modernisation des exploitations bénéficiant d'un soutien?"), ceux-ci doivent procéder à différentes étapes de travail intensives en matière de traitement des données:

- afin de quantifier l'indicateur de résultat complémentaire commun R2, essentiel au domaine prioritaire 2A (Évolutions de la production agricole au sein des exploitations bénéficiant de soutien/UTA), les évaluateurs doivent regrouper différentes sources de données. La valeur nette de l'indicateur R2 doit également être évaluée (en utilisant par exemple les bases de données des opérations, les données anonymes des organismes payeurs, les données en matière de comptabilité agricole, les données concernant les volumes de production standard ainsi que les données provenant du RICA).
- En outre, les évaluateurs doivent évaluer les indicateurs de résultat (tels que les revenus agricoles bruts) en analysant les statistiques agricoles régionales et nationales (telles que les données liées à la comptabilité agricole).
- Les évaluateurs doivent également collecter des informations qualitatives par le biais d'une enquête, afin de savoir notamment si les programmes de développement rural ont permis aux exploitations agricoles d'augmenter leurs parts de marché, dans le but de valider ces données ou de les confronter avec d'autres informations statistiques.



## Exemple de sources de données à utiliser dans le cadre d'une évaluation: SK National

### Données primaires concernant les bénéficiaires:

Système d'information de l'organisme payeur, base de données pour les mesures des projets (formulaires de candidature, demandes de paiement, tableaux de suivi et collecte de données ad hoc en vue d'une évaluation) ainsi que le SIG pour les mesures axées sur la superficie des zones agricoles. Ce suivi favorise la collecte de données afin de contribuer à la mise en place de groupes de contrôle, de bilans annuels ainsi que de facteurs de production.

### Données primaires concernant les bénéficiaires et les non-bénéficiaires:

Les fiches d'information du Ministère de l'Agriculture et du Développement rural établies selon la structure du Réseau d'Information Comptable Agricole (RICA) et à partir des données recueillies auprès de 2 600 exploitations agricoles de structures diverses réparties dans l'ensemble des régions (bien représentées). Cette méthode de collecte de données a été instaurée en raison du nombre trop faible d'exploitations comptables en Slovaquie (au nombre de 600 seulement du fait de la prédominance de l'agriculture à grande échelle).

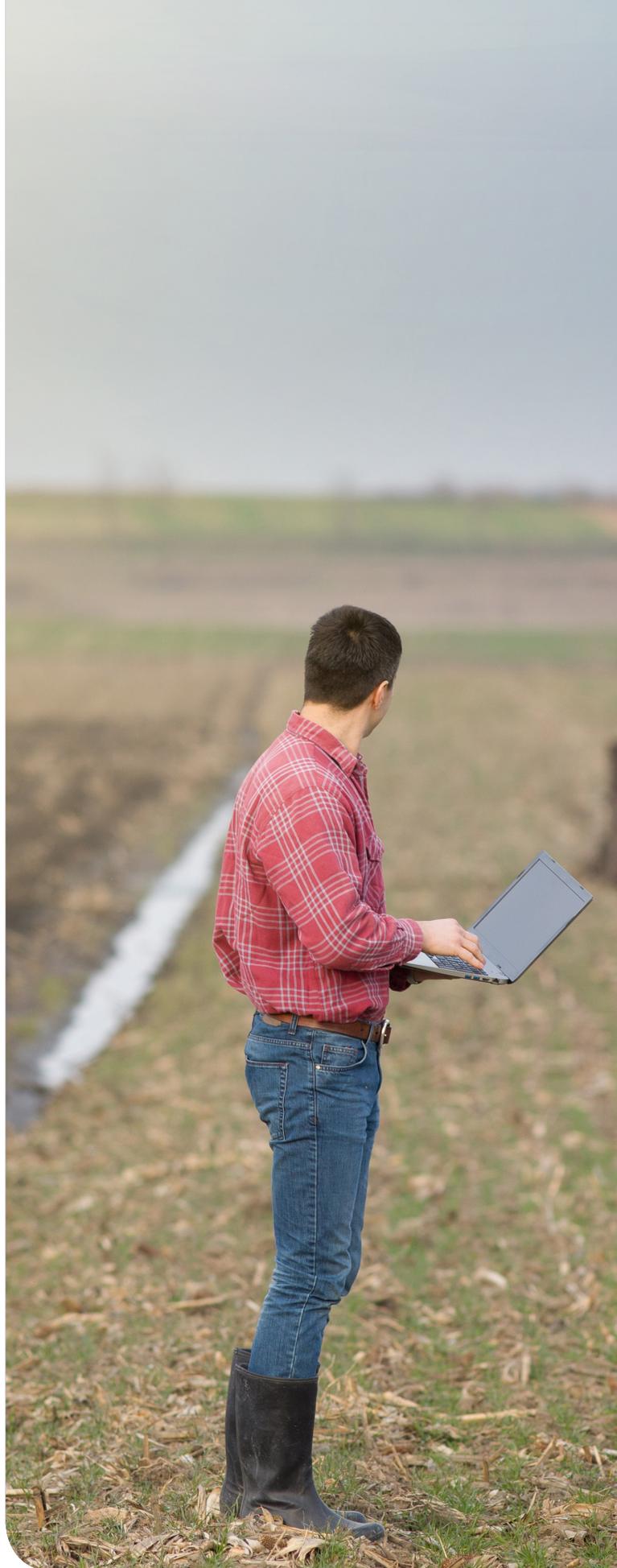
### Données secondaires:

- Rapports verts sur l'agriculture et la sylviculture (instituts de recherche);
- Le SIPA et le SIG provenant des centres agro-alimentaires nationaux;
- Engrais et pesticides - institut national pour le contrôle de l'agriculture;
- Qualité de l'eau souterraine - institut de gestion des ressources en eau;
- Qualité des eaux de surface - institut slovaque d'hydrométrie;
- Indice des oiseaux communs des champs - Agence slovaque de BirdLife
- Biotopes et HVN - Agence slovaque pour l'environnement
- Informations contextuelles - statistiques nationales.

Source: Examen du PE par le Helpdesk, 2016.

## Vers une stratégie plus globale

La Commission européenne fournit des orientations précises quant à l'un des principaux éléments du système d'information et de gestion des données: la base de données des opérations. Dans le cadre du programme d'e-cohésion<sup>3</sup>, la base de données des opérations fait actuellement face à un durcissement des exigences et des normes en matière de collecte, de stockage et de transmission<sup>4</sup> des données. La Commission européenne publie également des orientations détaillées (telles qu'une liste de données pour le Pilier II, etc.) concernant la manière d'élaborer une base de données des opérations et les délais





pour renseigner les données dans les rapports annuels sur la mise en œuvre (RAMO). Le fait de consigner dans le RAMO (à la section c) l'ensemble des activités entreprises liées à la mise à disposition et à la gestion de l'ensemble de données d'évaluation mettra davantage en lumière les progrès réalisés. En outre, la répartition de la collecte de données entre l'Autorité de gestion (AG) et l'évaluateur a été éclaircie au cours de l'actuelle période de programmation. En principe, l'évaluateur est uniquement chargé de recueillir les données relatives aux indicateurs de résultat complémentaires. En pratique, toutefois, cette division des rôles n'est pas toujours évidente. En effet, certaines données d'évaluation sont également rassemblées au sein de la base de données des opérations et doivent ensuite être de nouveau transmises aux évaluateurs afin que ceux-ci puissent les valider (exemple: les indicateurs de résultat).

Cette stratégie pourrait être renforcée en élaborant un plan d'évaluation s'inscrivant dans une stratégie de gestion des données globales au niveau du programme. Les mêmes efforts doivent être alloués à la création de la base de données des opérations (dirigée par la Commission européenne et soutenue par les différents programmes) et à la mise en œuvre d'une stratégie globale de gestion des données pour l'ensemble des données d'évaluation nécessaires (dirigée par les programmes et soutenue par la Commission européenne).

### **Le chapitre du PE concernant les données et les informations constitue une bonne base de départ pour élaborer une stratégie globale en matière de gestion des données.**

Afin de consolider les fondations de ce projet, la Commission européenne recommande d'inclure l'ensemble des sources de données d'évaluation dans les nouveaux plans d'évaluation (PE) des PDR. Le chapitre du plan d'évaluation concernant les données et les informations constitue une bonne base de départ pour élaborer une stratégie globale en matière de gestion des données. Cet objectif peut être atteint en s'assurant que:

- les PE fournissent des orientations détaillées quant à la manière de combler les éventuelles lacunes et d'éviter les goulets d'étranglement en termes de données;<sup>5</sup>
- les programmes et leurs PE ne tiennent pas uniquement compte de la base de données des opérations, mais également de tout l'éventail de sources de données disponibles nécessaires aux évaluations;
- les PE contiennent des informations relatives aux ressources financières nécessaires pour couvrir les coûts de collecte et de gestion des données.



## PRINCIPALES PROBLÉMATIQUES LIÉES À LA GESTION DES DONNÉES DESTINÉES À L'ÉVALUATION DES PDR

### PROBLÉMATIQUES TRANSVERSALES EN MATIÈRE DE GESTION DES DONNÉES

#### Établissement d'un cadre/d'une stratégie de gestion des données

- Examen des sources de données utilisées dans le cadre de l'évaluation, afin de répondre aux questions évaluatives communes et propres à des programmes spécifiques;
- Constitution de plates-formes de données;
- Favoriser l'e-cohésion;
- Gestion des enjeux que représente la protection des données;
- Adoption d'approches destinées à combler les lacunes en matière de données et à collecter les informations manquantes;
- Inscription des données d'évaluation dans la base de données des opérations/le système de suivi, grâce à des formulaires de candidature, des rapports d'avancement et des demandes de paiement.
- Harmonisation des différentes sources de données en vue de créer des groupes de contrôle chargés d'effectuer des évaluations contrefactuelles;
- Adoption d'approches visant à identifier les contributions secondaires au sein de la base de données des opérations.

#### Dispositions organisationnelles

- Arrangements avec les fournisseurs de données afin de garantir la disponibilité des données d'évaluation;
- Coordination accrue entre les principaux acteurs du système de gestion des données.

#### Ressources humaines et financières

- Coûts d'externalisation du service de support informatique;
- Garantir des ressources financières et de personnel suffisantes pour gérer les données;
- Fournir des orientations et proposer des formations aux opérateurs de données.

#### Mise en œuvre

- Contrôle de la qualité des données collectées;
- Mise à disposition en temps voulu des données nécessaires pour piloter le programme et satisfaire les besoins en matière de rapports.

#### Utilisation des données collectées

- Transmission des données aux évaluateurs à certains stades de l'évaluation.

### PROBLÉMATIQUES THÉMATIQUES EN MATIÈRE DE GESTION DES DONNÉES

#### Transfert des connaissances et innovation

- Besoins d'informations afin d'évaluer le transfert de connaissances et le degré d'innovation au sein des PDR;
- Création de groupes de contrôle dans la formation professionnelle.

#### Compétitivité du secteur agricole

- Collecte de données au terme de la période d'investissement (2 ou 3 années);
- Recueil de données afin d'évaluer les contributions secondaires.

#### Gestion durable des ressources naturelles

- Mise à disposition des données concernant les eaux, les sols, les oiseaux communs des champs ainsi que l'agriculture à haute valeur naturelle;
- Mise à disposition des données liées à l'utilisation des sols et des structures paysagères, provenant du système d'information géographique.

#### Efficacité des ressources et "action pour le climat"

- Mise à disposition des données environnementales sur les émissions nocives pour le climat.

#### Développement local en zones rurales

- Mise à disposition de données pour l'évaluation de LEADER/CLLD;
- Mise à disposition de données sur les secteurs non agricoles.

Source: Helpdesk Évaluation 2016 >



### Créer des passerelles interinstitutionnelles

Le PE constitue la pierre angulaire de l'établissement d'un cadre élargi de gestion des données. Au niveau opérationnel, les programmes et les États membres doivent encore relever certains défis concernant la coordination de l'ensemble des fournisseurs de données - dont les organes publics non ministériels, les groupes de recherche universitaires, les comités gouvernementaux, les groupes de recherche gouvernementaux, les think tanks, les groupes d'intérêt, etc. - notamment par le biais de dispositions supplémentaires. Dans le cadre des PDR de la période 2014-2020, ces différents organismes ne sont pas directement responsables du suivi et de la présentation des évaluations. Toutefois, afin d'atteindre les objectifs globaux en termes d'évaluations et de programmes, il peut s'avérer utile de recueillir les données et les résultats de recherche des sources précédemment citées. Ainsi, ces organismes devront être intégrés au sein des organismes chargés de la réalisation des évaluations ou des Autorités de gestion, soit au moyen d'accords contractuels existants soit par de nouvelles dispositions.

Le tableau ci-contre opère une distinction entre les problématiques transversales et les problématiques thématiques liées à la gestion des données. Dans chaque catégorie, plusieurs points spécifiques sont énumérés et illustrés par des exemples.

### Une stratégie globale pour un avenir prometteur

L'adoption d'une stratégie globale pourrait permettre d'amorcer un processus de simplification des complexités et des difficultés que représente la gestion des données. Cette stratégie globale doit tenir compte de l'ensemble des sources de données nécessaires aux évaluations, et il incombe aux États membres et aux programmes de la mettre en œuvre. Chaque programme/État membre doit élaborer sa propre stratégie de gestion des données afin d'assurer la disponibilité



## REJOIGNEZ-NOUS!!

Afin de mettre en place le cadre et les méthodes conceptuels visant à établir une stratégie globale de gestion des données, des discussions approfondies favorisant l'échange d'expériences et de bonnes pratiques entre les États membres et les programmes vous sont proposées. Le Helpdesk Évaluation dirigera l'Atelier de bonnes pratiques intitulé "Gestion ciblée des données pour des évaluations de PDR reposant sur des éléments concrets", qui se tiendra les 5 et 6 décembre à Bordeaux. Pour plus d'informations, veuillez nous contacter à l'adresse e-mail suivante: [info@ruralevaluation.eu](mailto:info@ruralevaluation.eu).

et la qualité des données d'évaluation. La gestion des données doit être planifiée afin d'être adaptée aux spécificités du PDR, de l'État membre ou de la région, en prenant en considération les enseignements tirés des précédentes périodes de programmation. Enfin, une stratégie globale de gestion des données peut permettre aux États membres et aux programmes de se rapprocher de leurs objectifs. ■

1. Règlement (UE) n°1305/2013, Article 72 (2)
2. Les principaux résultats des indicateurs de suivi seront publiés sur la plate-forme de données ouverte du Fonds ESI ainsi que sur le site Internet du REDR.
3. Règlement (UE) n°1303/2013, Article 122 (3)
4. Règlement (UE) n°1305/2013, Articles 66, 70 et 71
5. Examen des Plans d'évaluation des PDR par le Helpdesk Évaluation, 2016.



## 3<sup>ÈME</sup> ATELIER DE BONNES PRATIQUES: 4-5 JUILLET, PALERME (ITALIE)

Co-organisé par le Helpdesk Évaluation et le Réseau rural national italien, le troisième atelier de bonnes pratiques intitulé "Méthodes d'évaluation des impacts des PDR sur la période 2007-2013: pratiques et solutions pour l'évaluation ex post" s'est tenu les 4 et 5 juillet à Palerme, en Italie.



Cet atelier a été organisé durant une période importante, au cours de laquelle la plupart des AG envisageaient de procéder à l'évaluation ex post de leur PDR respectif. Cet événement a rencontré un franc succès et a réuni 62 participants issus de 21 États membres, dont des membres de la Commission européenne, des Autorités de gestion, d'autres réseaux ruraux nationaux, ainsi que des évaluateurs, des chercheurs et le Helpdesk Évaluation. Cet atelier de bonnes pratiques a servi de plate-forme d'échange à ces participants et leur ont permis de:

- discuter des approches méthodologiques retenues pour évaluer les résultats et les impacts des PDR sur la période 2007-2013;
- débattre de l'efficacité des données utilisées et des solutions trouvées pour combler les lacunes en matière de données;
- examiner la fiabilité des réponses aux questions évaluatives ainsi que des conclusions et recommandations émises;
- identifier des critères de qualité afin de rédiger des rapports d'évaluation fiables.

**"Organisé dans une région "en marge", cet événement nous a permis d'observer et d'aborder les difficultés liées à l'évaluation du DR dans des contextes différents. Je suis très heureux d'y avoir participé!"**

Évaluateur - Slovénie

Cet atelier de bonnes pratiques a duré une journée et demie et a débuté par une présentation de la Commission européenne qui a exprimé ses attentes quant aux évaluations ex post. Huit pratiques respectant à la fois des critères quantitatifs et qualitatifs, provenant de [Lettonie](#), de [Suède](#), du [Portugal](#), de [Slovénie](#), d'[Estonie](#), d'[Autriche](#), de [Chypre](#) et d'[Italie](#), ont ensuite fait l'objet de présentations approfondies et de discussions stimulantes. >

## Principales leçons tirées par les participants

- La disponibilité de données de qualité et la gestion efficace des données sont cruciales pour réaliser une évaluation fiable et rentable, qui verrait son efficacité augmenter si ses objectifs et sa portée faisaient l'objet d'une interprétation commune parmi les différentes parties prenantes.
- L'implication de parties prenantes tout au long du processus pourrait également faciliter la diffusion des résultats d'évaluation.
- Dans la mesure où une méthode unique applicable dans tous les contextes n'existe pas, les méthodes sur mesure doivent être privilégiées en fonction des besoins du PDR et des données disponibles.
- Les Lignes directrices pour l'évaluation ex post des PDR 2007-2013 peuvent constituer un appui précieux pour les États membres.

**“Les présentations effectuées par les autres États membres destinées à exposer leurs expériences, leurs problématiques, leurs difficultés ainsi que leurs solutions pour résoudre ces dernières se sont révélées très utiles.”**

**Autorité de gestion - Royaume-Uni**

L'atelier s'est refermé sur deux présentations d'exemples illustratifs animées par des experts du Helpdesk Évaluation, visant à expliquer la manière dont les participants doivent répondre aux questions évaluatives contenues dans l'évaluation ex post pour la période 2007-2013, ainsi que la manière dont la CE évaluera ces rapports d'évaluation ex post. Ces présentations ont insisté sur le fait que les rapports d'évaluation ex post seraient jugés en fonction de l'utilisation et du respect des éléments du CCSE (QE et indicateurs), de la fiabilité des méthodes et des données utilisées, et de la crédibilité de leurs résultats accompagnés de conclusions et de recommandations valides. ■



# 🗨️ AGRICULTURE À HAUTE VALEUR NATURELLE (HVN) DANS LES PDR 2014-2020: RÉSULTATS DE L'ENQUÊTE CONCERNANT LES DIFFÉRENTES APPROCHES DES ÉTATS MEMBRES

Depuis 2005<sup>1</sup>, l'agriculture à haute valeur naturelle (HVN)<sup>2</sup> est considérée comme l'un des indicateurs agro-environnementaux de l'UE, s'inscrivant de plus en plus dans le cadre législatif européen comme une exigence liée à un instrument politique. Durant la période de programmation en cours, le concept d'agriculture à HVN est devenu pertinent pour l'ensemble de la PAC, notamment grâce à l'établissement d'un indicateur<sup>3</sup> d'impact et de contexte consacré à l'agriculture à HVN, couvrant à la fois le Pilier I et le Pilier II<sup>4</sup>.



**S**i au cours de la précédente période de programmation, l'agriculture à HVN était encore un concept relativement récent, et si les États membres essayaient surtout de comprendre le concept de l'agriculture à HVN et d'identifier sa portée, ils ont aujourd'hui commencé à approfondir cette compréhension et à instaurer une situation de référence solide permettant d'évaluer la portée et la qualité de l'agriculture à HVN.

## Pourquoi l'indicateur d'impact HVN est si particulier?

L'agriculture à HVN est le seul indicateur de contexte et d'impact de la PAC qui ne fait l'objet d'aucune méthodologie commune au niveau européen. Toutefois, sa définition est largement acceptée à

travers l'UE (voir Andersen, et al. 2003). Chaque État membre doit recourir aux méthodologies et aux données les mieux adaptées à leur situation spécifique. Ce système flexible permet aux États membres et aux régions dotés de séries de données, de méthodes de collecte ou encore de capacités plus sophistiquées de les utiliser, en prenant en compte leurs spécificités géographiques, historiques et politiques.

Dans le cadre de la mise en œuvre de leurs Programmes de développement rural (PDR), les États membres ont été priés d'établir les dispositions fondamentales relatives à l'évaluation ultérieure de l'agriculture à HVN. Celles-ci comprenaient notamment le besoin de spécifier, dans le document du PDR, l'approche destinée à identifier les indicateurs HVN ainsi que la valeur quantifiée de l'indicateur de référence de l'agriculture à

>

HVN. Si la valeur de l'indicateur C37 est disponible pour la quasi-totalité des PDR, les informations fournies relatives aux approches adoptées afin d'identifier, suivre et évaluer l'agriculture à HVN sont assez maigres. Afin de compléter ce tableau et obtenir des informations plus détaillées, le Helpdesk Évaluation a mené une enquête auprès des Autorités de gestion responsables des PDR au cours du printemps et de l'été 2016. Les résultats de cette enquête sont présentés dans les sections suivantes.

### Résultats de l'enquête:

Au niveau des États membres, le taux de réponse reflète dans l'ensemble une bonne partie des PDR: en effet, 25 des 28 pays membres nous ont fait parvenir leurs réponses. Toutefois, sur les 112 PDR régionaux concernés, 47 d'entre eux n'ont pas répondu à l'enquête, indiquant ainsi un taux de réponse de 58 %. Au moment de la publication de cette newsletter, aucune réponse n'avait encore été reçue de la part des PDR de la BE-Wallonie, BG, FR<sup>5</sup>, MT, PT-Madeira, UK-Northern Ireland and UK-Scotland<sup>6</sup> ainsi que certaines régions d'Espagne<sup>7</sup>. Le degré de détail des réponses fournies et le statu quo actuel, notamment en ce qui concerne l'évaluation et le suivi de l'agriculture à HVN, varient considérablement selon les États membres. D'après l'enquête, voici les caractéristiques principales des différentes approches en matière d'identification de l'agriculture à HVN:

- Afin d'identifier l'agriculture à HVN, la majorité des États membres ont répondu selon une classification générale reposant sur 3 types de terres agricoles (Andersen et al. 2003);
- La plupart des États membres ont pu délimiter précisément la cartographie grâce à la superposition de données géographiques et à l'identification de sites dont les critères pertinents se chevauchent;
- Les sources de données généralement utilisées pour identifier l'agriculture à HVN sont les bases de données Natura 2000, CORINE, le SIPA et le SIGC.
- Pour les données liées à la biodiversité, certains États membres (FI, SE, LT) limitent leurs sources de données à des critères relativement statiques (tels que le statut de zone protégée), tandis que d'autres pays ont privilégié une approche plus dynamique en recourant à des bases de données d'inventaires et cartographiques permettant d'identifier les manifestations actuelles de certains habitats et espèces (DK, EE, AT).

### Suivi de l'agriculture à HVN - étendue

Le suivi de l'étendue de l'agriculture à HVN nécessite une grande variété de sources de données - dont des statistiques sur l'exploitation agricole et les surfaces cultivables, le SIGC ainsi que différentes données de

Figure 1: Différents niveaux méthodologiques de sophistication

#### IDENTIFICATION DES ZONES AGRICOLES À HVN – MÉTHODOLOGIE

- DK: système de notation avec comptage annuel (1 - 13 niveaux)
- DE: outils de cartographie basés sur une grille qui différencie les zones HVN selon 3 niveaux (selon la méthode d'échantillonnage stratifié)
- EE: système détaillé de superposition des données et de notation, qui définit différents niveaux de qualité HVN
- RO, SE, SK: présence d'espèces indicatrices pour les zones de prairies
- LV, LT: se basent sur le statut de zone protégée (Natura 2000)
- FI: se base sur l'utilisation des terres HVN comme indicateur indirect
- NL: aucune mesure de la qualité à ce jour
- PL, HR: aucune valeur définie à ce jour comme indicateur HVN

suivi environnemental - de manière à saisir pleinement la définition de l'agriculture à HVN et d'en effectuer le suivi. Selon l'enquête, trois approches différentes sont largement identifiées en matière de suivi de l'étendue de l'agriculture à HVN: 1.) utiliser des sources de données secondaires (exemples: données de suivi relatives aux PDR et données issues des organismes payeurs, etc.), 2.) s'appuyer sur les programmes de suivi nationaux de la biodiversité et de l'habitat, 3.) créer des programmes de suivi spécifiques en matière d'agriculture à HVN.

La fréquence de mise à jour de ces informations diffère entre les États membres. En effet, si certains d'entre eux mettent à jour ces données tous les ans (ex.: DK, FI, SK), d'autres actualisent leurs données tous les 2 à 12 ans (ex.: BE-Vlaanderen). Ces différences résultent très largement de la diversité des sources de données utilisées (ex.: FI a principalement recours aux données du SIGC, disponibles chaque année, tandis que d'autres États membres emploient des données sur le suivi de la biodiversité, collectées de façon périodique). Enfin, d'autres États membres ont répondu qu'ils n'avaient pas encore mis en place de système de suivi dédié à l'agriculture à HVN. >

## Suivi de l'agriculture à HVN - qualité

Durant l'actuelle période de programmation, il est tout aussi important pour les États membres de mesurer la qualité et les tendances des systèmes agricoles à HVN sur leurs territoires.

En termes de suivi de la qualité, l'ensemble des PDR pourraient être regroupés dans l'une des trois catégories suivantes:

1. des évaluations indirectes recourant aux données liées à l'utilisation des superficies agricoles (ex.: SI);
2. une évaluation plus directe de la biodiversité, utilisant les données provenant des activités de suivi de l'habitat:
  - les changements dans la composition des habitats et de la végétation reflètent les changements de pratiques de gestion et de qualité de l'agriculture à HVN (exemples: EE, ES-Madrid, IE and RO);
  - l'association d'inventaires de terrain et de photographies aériennes principalement axés sur la faune et la flore présents dans certaines régions de pâturages sélectionnées (exemple: SE);
3. De telles procédures de suivi de la qualité de l'agriculture à HVN n'ont pas été mises en œuvre en BE-Vlaanderen, ES-Castilla y León, ES-Castilla La Mancha, FI, HR, LV, NL et au Portugal-Azores. Toutefois, les résultats de l'enquête suggèrent que, dans le cadre du suivi de la qualité, le comblement de ces lacunes ne réside pas systématiquement dans l'absence d'approches de suivi ni dans la création de ces dernières. Par exemple, le PDR NL indiquait que l'approche actuelle du suivi pour évaluer les changements sur l'étendue de l'agriculture à HVN pouvait également s'appliquer dans le cadre du suivi de la qualité.

L'analyse des réponses reçues indique clairement des niveaux de sophistication différents en ce qui concerne les méthodes retenues par chacun des États membres (voir **Figure 1**). Il n'y a pas nécessairement de corrélation directe entre le niveau de sophistication de la méthode et sa qualité, toutefois, les modèles les plus sophistiqués sont bien souvent en mesure de détecter davantage de facteurs de qualité et d'étendue des systèmes d'agriculture à HVN.

## Suivi de l'agriculture à HVN - tendances

De manière générale, la plupart des États membres ont vu l'étendue de leur agriculture à HVN stagner au cours de la dernière période de programmation, ou ont assisté à une diminution de sa superficie par rapport à la totalité des zones agricoles. Enfin, d'autres pays ayant répondu à l'enquête sont actuellement en train de définir des situations de référence dans le but de faciliter l'évaluation des tendances futures.

## Enseignements tirés

Concernant les différents niveaux du statu quo des PDR, les enseignements suivants peuvent être tirés:

- **Dans le cadre des PDR, l'établissement d'une situation de référence appropriée constitue une condition préalable à toute évaluation fiable en matière d'agriculture à HVN** - il est essentiel que les PDR accordent une priorité absolue à l'introduction d'une situation de référence, afin de créer une base solide en vue des évaluations futures de l'étendue et de la qualité de l'agriculture à HVN.

- **Les évaluations des évolutions en matière d'étendue et de qualité de l'agriculture à HVN reposent sur des activités de suivi régulières** - cet objectif peut être atteint grâce à l'association d'indicateurs pertinents couvrant des aspects liés à l'utilisation des surfaces agricoles ainsi qu'à la biodiversité. L'association de sources de données secondaires liées à l'utilisation des superficies agricoles et de programmes de suivi environnemental peut constituer un moyen rentable de suivre les évolutions dynamiques de l'étendue et de la qualité de l'agriculture à HVN.
- Aujourd'hui, parmi les **facteurs contraignants** concernant le suivi et l'évaluation de la HVN figurent: 1) des situations de référence insuffisantes; 2) l'absence de données et la difficulté à accéder à ces données; 3) les interprétations divergentes quant à la terminologie concernant la définition de l'agriculture à HVN et des surfaces agricoles. Une possible rectification de ces lacunes en matière de données et la mise à jour des situations de référence pourrait s'envisager grâce à l'intégration des résultats provenant de l'évaluation ex post 2007-2013 ainsi que par une collaboration plus étroite entre les AG, les évaluateurs et les institutions scientifiques.
- **Critères clés régissant l'élaboration de méthodes fiables visant à évaluer l'agriculture à HVN:**
  - la compatibilité avec les caractéristiques biophysiques et les systèmes agricoles dominants;
  - la capacité à mesurer les évolutions dynamiques, une méthode préférable à l'évaluation statique des désignations et des éléments biophysiques nationaux;
  - une coopération et un échange accrus entre les différentes parties prenantes traitant de la HVN afin d'améliorer la compréhension du concept et une analyse comparative des approches sélectionnées. ■



Un document de travail sera publié sur le site Internet du Helpdesk Évaluation européen; il offrira davantage d'informations sur les résultats de l'enquête et sur les enseignements tirés de l'Atelier de bonnes pratiques intitulé "Préparer l'évaluation de l'agriculture à Haute Valeur Naturelle dans le cadre des Programmes de Développement rural pour la période 2014-2020", organisé les 7 et 8 juin 2016 à Bonn (Allemagne) par le Helpdesk Évaluation.

1. Rapport de l'AEE n°6/2005 et COM (2006) 508 Final.
2. Pour en savoir plus: [Rural Evaluation NEWS: No 3](#) et [Rural Evaluation NEWS: No 4](#)
3. L'indicateur C37 reflète certains aspects pertinents des tendances générales de l'économie, de l'environnement et de la société, susceptibles d'exercer une influence sur la mise en œuvre, les réalisations et la performance de la PAC. L'indicateur I09 permet lui d'examiner à plus long terme leurs effets sur les objectifs généraux de la PAC.
4. Le règlement horizontal (Règlement (UE) n°1306/2013, Article 110) établit un cadre d'évaluation et de suivi commun en vue de mesurer la performance de la PAC. Ce règlement couvre l'ensemble des instruments liés au suivi et à l'évaluation des mesures de la PAC, notamment en ce qui concerne les paiements directs, les mesures de marché et les mesures de développement rural.
5. La France a conduit une étude visant à identifier et à établir une situation de référence, intitulée L'agriculture à «haute valeur naturelle» en France métropolitaine. Un indicateur pour le suivi de la biodiversité et l'évaluation de la politique de développement rural (Poux X., Pointereau P.), SOLAGRO, 2014.
6. Le Pays de Galles a transmis certaines informations par e-mail. Voir également: <https://gmep.wales/>.
7. Le Helpdesk Évaluation attend encore les réponses de ces PDR, qui n'ont toujours pas répondu à l'enquête.



## NOUVEAUX MODULES POUR ÉVALUATIONWORKS! 2016

Le nouveau contenu des modules d'EvaluationWorks!<sup>1</sup> pour l'année 2016 a été élaboré par l'équipe permanente du Helpdesk Évaluation et 20 de ses experts géographiques à l'occasion de la 3<sup>e</sup> réunion des experts géographiques qui s'est tenue à Bruxelles les 7 et 8 septembre 2016.

Les experts géographiques relaient le Helpdesk Évaluation au sein des États membres. Ils sont en contact direct avec les parties prenantes présentes dans les États membres et facilitent la circulation à double sens des informations entre chacun des États membres et les institutions européennes.

Les thèmes des différents modules ont été choisis en fonction des demandes de soutien formulées par les États membres et des priorités de rapport à venir, notamment dans le cadre du RAMO de 2017. Au cours de cette réunion d'une durée de deux jours, le Helpdesk Évaluation a formé ses experts géographiques sur le contenu pertinent et a travaillé étroitement avec ces derniers afin d'élaborer de nouveaux modules visant à satisfaire les besoins des États membres. Les participants ont pu en outre discuter

des principales difficultés qu'ils avaient rencontrées au cours des événements EvaluationWORKS! de l'année 2015 ainsi que de la manière dont elles pourraient être résolues, de manière à ce que ces événements se révèlent encore plus bénéfiques.

Cette formation sera proposée dans un format multi-modules dans le but de correspondre aux spécificités de chaque État membre.



Le contenu actuel des modules est le suivant:

## MODULE 1 PRÉPARATION AUX ACTIVITÉS DE RAPPORT SUR L'ÉVALUATION, DANS LE CADRE DU RAMO DE 2017

- **Sous-module 1.1 - Évaluation et activités de rapport dans le cadre du RAMO à soumettre en 2017 - comment comprendre cette tâche et la mener à bien?**
  - Expériences découlant des évaluations précédentes (évaluations ex post) - principaux points à traiter au cours de l'actuelle période de programmation (exemple: gestion des données).
  - Exigences en matière d'évaluation des PDR, activités de rapport en 2017, comment comprendre la tâche à effectuer et améliorer les évaluations au cours de la période de programmation 2014-2020.
  - Comment les Lignes directrices "Évaluation des résultats des PDR: comment se préparer à la rédaction des rapports sur l'évaluation en 2017" peuvent favoriser l'amélioration de l'ensemble des étapes de l'évaluation (préparation, réalisation et rédaction de rapports sur l'évaluation en 2017).
- **Sous-modules 1.2 - Enjeux spécifiques liés à l'évaluation et à la rédaction de rapports dans le cadre du RAMO à soumettre en 2017**
  - Quels défis représentera la rédaction de rapports sur l'évaluation en 2017?
  - Comment relever ces défis?
  - Structure du modèle du SFC.
  - Comment utiliser les Lignes directrices pour remplir le modèle du SFC (y compris l'annexe 11 - fiches pour les QEC).
  - Orientations pour les cas spécifiques figurant au chapitre 7 du modèle du SFC.

**GROUPES CIBLES:** Autorités de gestion, unités d'évaluation et évaluateurs (si ces derniers sont déjà sous contrat).

## MODULE 2 ÉVALUATION DE LEADER/CLLD

- **Sous-module 2.1 - Évaluation de LEADER/CLLD au niveau des PDR**
  - Évaluation de LEADER/CLLD en tant qu'élément de la politique de développement rural - finalité, cadre juridique, objectifs, exigences relatives à la rédaction de rapports et les activités de rapport via le modèle du SFC.
  - Logique d'intervention de LEADER/CLLD dans le cadre de PDR spécifiques - comment l'identifier et détecter les contributions primaires et secondaires qu'elle apporte aux programmes de développement rural ainsi qu'aux objectifs plus généraux? Défis connexes et solutions possibles.
  - Comment aborder la question de l'évaluation de la méthode de réalisation de LEADER et de sa valeur ajoutée - discussion plénière (facultatif).
- **Sous-module 2.2 - Évaluation de LEADER/CLLD au niveau local**
  - Évaluation de LEADER/CLLD en tant qu'instrument politique de développement rural visant à répondre aux besoins de zones rurales spécifiques - finalité, cadre juridique et objectifs.
  - Identifier les effets de LEADER/CLLD au niveau local à travers l'évaluation de:
    - la stratégie du CLLD,
    - la méthode LEADER,
    - la valeur ajoutée de LEADER.
  - Exercices en petits groupes sur:
    - la création de questions évaluatives et d'indicateurs spécifiques au niveau local,
    - les besoins en termes de données et les méthodes d'évaluation potentielles,
    - l'organisation de séances d'auto-évaluation et d'évaluation externe au niveau local.

**GROUPES CIBLES:** Autorités de gestion, Groupes d'action locale et évaluateurs.

L'événement annuel de renforcement des capacités **Evaluation-Works! 2016** vise à accroître les capacités d'évaluation parmi les parties prenantes du processus d'évaluation du développement rural au sein des États membres. L'édition 2016 d'EvaluationWorks! se déroulera dans les États membres entre la fin de l'année 2016 et le début de l'année 2017. ■

1. Pour en savoir plus [Rural Evaluation News, N° 2](#)

# ÉVALUATION DU CADRE DE RÉFÉRENCE DES PLANS D'ÉVALUATION ET EXAMEN DU RAPPORT ANNUEL SUR LA MISE EN ŒUVRE DE L'ANNÉE 2016

## Contexte

Entre les mois d'avril et de septembre 2016, le Helpdesk Évaluation a mené une évaluation des plans d'évaluation (PE) figurant dans chaque Programme de développement rural (PDR), ainsi qu'une évaluation des progrès réalisés quant à la mise en œuvre des plans d'évaluation des PDR en 2014 et 2015, consignés dans les rapports annuels sur la mise en œuvre (RAMO) de 2016. Les progrès concernant la mise en œuvre des PE seront évalués chaque année sur la base des RAMO présentés, et serviront de base de rédaction au rapport de synthèse au niveau de l'UE.

Le plan d'évaluation constitue un nouvel élément du système de suivi et d'évaluation du développement rural pour la période de programmation 2014-2020, ainsi qu'une exigence formelle pour les PDR. Divisés en 7 sections, ces derniers ont été rédigés conformément aux exigences minimales énoncées dans le Règlement de mise en œuvre (UE) n°808/2013.

## Méthodologie

Afin d'extraire les informations utiles, le Helpdesk Évaluation a mis au point deux outils de détection. En juillet 2016, des experts géographiques ont analysé les documents (115 PE et 115 RAMO) et les ont scannés grâce aux outils de détection. Ceux-ci ont par la suite été étudiés, résumés et interprétés par l'équipe permanente du Helpdesk Évaluation.

## Principaux résultats

L'examen des situations de référence établies dans les plans d'évaluation a révélé que le niveau de détail présenté par les différents États membres et régions variait considérablement (exemple: la longueur des plans d'évaluation peut s'élever à 2 pages seulement, comme en ES-Cantabria - ou jusqu'à 29 pages, comme en ES-Catalonia). En outre, le niveau de détail varie en fonction de la section traitée (exemple: les informations concernant les ressources financières et de personnel sont moins précises que les informations liées aux questions de la gouvernance et de la coordination).

En ce qui concerne la qualité des plans d'évaluation, il peut être conclu que les dispositions prises dans le cadre du suivi et de l'évaluation des PDR sont en règle générale adéquates dans environ 80 % des

EP. Cela signifie que ces PE assurent le bon déroulement d'activités d'évaluation appropriées et suffisantes, et qu'ils fournissent les informations nécessaires au pilotage du projet, à la rédaction des rapports annuels améliorés sur la mise en œuvre qui seront soumis en 2017 et 2019, ainsi qu'à l'évaluation ex post. Ces plans veillent également à ce que les données requises pour l'évaluation des PDR soient disponibles.

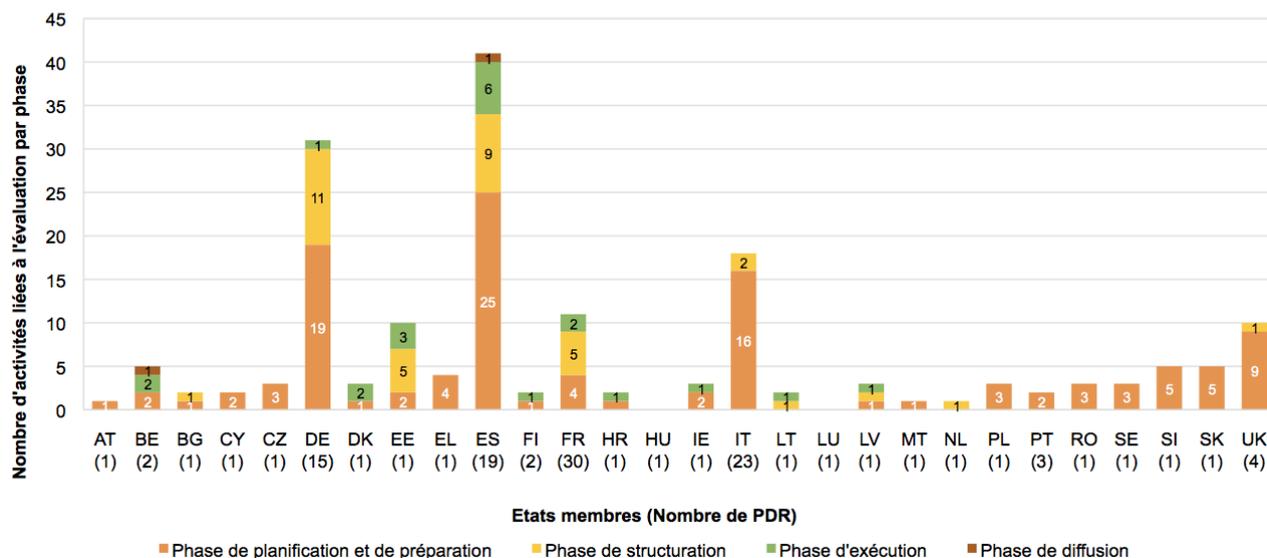
### Parmi les POINTS FORTS identifiés figurent:

- l'engagement clair en faveur des objectifs communs du PE;
- les efforts visant à décrire la mise en place du système de gouvernance en matière d'évaluation dans les PDR;
- le souci accru d'assurer la qualité de l'évaluation en sollicitant des groupes de pilotage d'évaluation facultatifs;
- la planification rigoureuse des dispositions visant à diffuser les résultats de l'évaluation aux groupes cibles concernés.

### Parmi les POINTS FAIBLES identifiés figurent:

- l'imprécision des spécifications concernant les ressources utilisées dans le cadre du suivi et de l'évaluation;
- le manque de clarté du calendrier des activités d'évaluation au-delà des activités requises par la législation en vigueur;
- l'absence de spécifications méthodologiques et de description des mécanismes par lesquelles celles-ci seront élaborées.

## Nombre d'activités d'évaluation rapportées par phase et par État membre



Source: Examen du RAMO de 2016 (Helpdesk Évaluation pour le Développement rural, 2016)

Face aux informations mentionnées dans les RAMO soumis en 2016, il peut être conclu que les principaux progrès observés en matière de mise en œuvre des PE ont été réalisés au cours de la phase de planification et de préparation des évaluations (exemple: rendre les systèmes de gouvernance relatifs au suivi et à l'évaluation opérationnels, et engager des experts en évaluation externes). Les PDR les plus aboutis en termes de processus sont entrés dans leur phase de structuration de l'évaluation (exemples: conceptualisation de l'approche en matière d'évaluation, la révision des questions évaluatives et des indicateurs).

Parmi les problèmes et les enjeux identifiés dans cette analyse figure également l'absence généralisée de rapports concernant les activités d'évaluation (notamment en ce qui concerne les activités de préparation), qui pourrait entraîner des procédures d'adjudication tardives dans de nombreux États membres, ainsi que l'absence de données de qualité nécessaires à l'évaluation. En outre, l'absence de normes communes pour compléter le chapitre 2 du RAMO pourrait potentiellement donner lieu à des interprétations erronées (notamment en ce qui concerne le nombre de parties prenantes concernées par les activités d'évaluation).

Comme l'indique le graphique, les activités d'évaluation relevées concernaient principalement les phases de planification et de préparation des évaluations. Concernant ces phases, 116 activités ont été consignées dans le RAMO de 2016 (ex.: la préparation des Cahiers des charges et des procédures d'adjudication, l'établissement de mesures administratives, etc.).

- 37 PDR ont mené des activités d'évaluation propres à la phase de structuration (ex.: examen des questions évaluatives et des indicateurs, ou encore l'élaboration d'une approche et de méthodes en matière d'évaluation).

- 23 PDR ont fait part d'activités menées au cours de la phase d'exécution.
- 8 PDR n'ont fait état d'aucun contenu lié à l'évaluation
- 3 PDR ont principalement communiqué sur le contenu lié à l'évaluation ex ante et sur des activités de diffusion.

### Domaines spécifiques à examiner

D'après les résultats de l'examen des plans d'évaluation et des rapports annuels sur la mise en œuvre 2016, plusieurs domaines clés peuvent être identifiés en vue de garantir l'avancement des activités d'évaluation dans les délais impartis.

#### (1) Gouvernance

- Des experts de l'évaluation (indépendants) doivent être recrutés en vue des activités d'évaluation nécessaires dans le cadre du RAMO de 2017.

#### (2) Gestion des données

- Une clarification quant aux besoins en termes de données s'impose. Des systèmes de gestion des données, capables de répondre en temps voulu aux besoins de données des évaluateurs, doivent être établis.

#### (3) Échéances

- Les étapes préparatoires effectuées par les AG doivent être achevées en vue des activités d'évaluation nécessaires dans le cadre du RAMO amélioré de 2017 (ex.: réexamen systématique des questions évaluatives, des indicateurs, des sources de données, etc.). ■



## RAPPORTS ANNUELS SUR LA MISE EN ŒUVRE (RAMO)

Les rapports annuels sur la mise en œuvre constituent un outil crucial permettant aux États membres de communiquer l'état d'avancement de leurs Programmes de développement rural à la Commission européenne.

### Quand?

- Depuis juin 2016 et chaque année jusqu'en 2023, les Autorités de gestion sont tenues de présenter à la Commission européenne des rapports concernant les activités entreprises et les résultats obtenus au cours de l'exercice précédent.
- Deux RAMO améliorés soumis en 2017 et 2019 associent à la fois des éléments de suivi et des éléments d'évaluation. Les éléments de suivi des RAMO améliorés sont identiques aux éléments des RAMO standard. Ils contiennent toutefois davantage d'éléments d'évaluation à mesure que la période de programmation avance.

### Quoi?

- Le contenu du rapport annuel sur la mise en œuvre se compose de 10 sections, dont 2 sections consacrées exclusivement à l'évaluation.
- Chaque année, la section 2 rend compte de l'avancement de la mise en œuvre des plans d'évaluation (modifications, activités d'évaluation, gestion des données, évaluations achevées, résultats de l'évaluation, communication et suivi des évaluations).
- La section 7 des RAMO améliorés présentés en 2017 et 2019 est dédiée aux résultats de l'évaluation. Le rapport de 2017 fait part des réponses apportées aux questions évaluatives consacrées aux domaines prioritaires ainsi qu'aux questions évaluatives concernant d'autres aspects des PDR. Le rapport de 2019 couvrira également les réponses aux questions évaluatives en lien avec les objectifs communs au niveau de l'UE.

### Comment?

- Les RAMO sont soumis par voie électronique selon les modèles du SFC, composés de tableaux structurés et traitant de l'ensemble des éléments de contenu requis.
- Les points 2 et 7 du modèle du SFC portent essentiellement sur l'évaluation.
- Contrairement aux précédentes périodes de programmation, les rapports d'évaluation des États membres ne sont plus envoyés à la Commission européenne en annexe.
- Les informations structurées, recueillies dans les sections 2 et 7, constituent les principales sources d'information utilisées pour juger de l'avancement des activités d'évaluation et des résultats évalués.

### Qui?

- La responsabilité de rédiger les RAMO incombe à l'Autorité de gestion.
- Si les évaluations des PDR doivent être effectuées par des experts internes ou externes, jouissant d'une indépendance fonctionnelle vis-à-vis de l'Autorité de gestion, cette dernière en reste néanmoins la « propriétaire » et est, par conséquent, chargée de mener les activités de rapport (c'est-à-dire de faire le résumé des principaux résultats et de remplir les modèles du SFC).



# 📣 CALENDRIER - QUOI DE NEUF?

## Septembre 2016:

- **BE – 7-8 septembre 2016 - Réunion des experts géographiques du Helpdesk**  
**Évaluation:** Les experts géographiques et l'équipe permanente du Helpdesk se sont réunis pour élaborer de nouveaux modules dans le cadre de l'événement EvaluationWorks! 2016. Le Helpdesk a également informé ses experts quant à ses récentes activités, et a réexaminé avec eux les événements de renforcement des capacités organisés au cours des années précédentes. [Pour en savoir plus >>>](#)



- **LV – 12-13 septembre 2016 - Réunion du Réseau rural nordique et balte:** Le Helpdesk a présenté un aperçu du contenu du troisième Groupe thématique de travail sur l'évaluation de LEADER/CLLD. [Pour en savoir plus >>>](#)

- **BE – 13-14 septembre 2016 - 1<sup>ère</sup> réunion de l'organe de réflexion du Groupe de travail sur l'évaluation de LEADER/CLLD:** Le Helpdesk a invité les parties prenantes du secteur de l'évaluation rurale à formuler des commentaires sur le contenu et la structure des prochaines Lignes directrices pour l'évaluation de LEADER/CLLD. [Pour en savoir plus >>>](#)



## Octobre 2016:

- **AT – 21 octobre 2016 - EvaluationWorks! 2016:** Événement de renforcement des capacités organisé par le Helpdesk, consacré aux activités de rapport dans le cadre du RAMO de 2017. [Pour en savoir plus >>>](#)

- **BE – 25 octobre 2016 - 6<sup>e</sup> réunion du Groupe de pilotage des réseaux ruraux européens:** Le Helpdesk a formulé des recommandations auprès du Groupe de pilotage quant aux priorités définies durant la conférence de Cork, notamment sur le fait que le système européen de suivi et d'évaluation joue un rôle crucial dans l'amélioration des résultats des politiques mises en œuvre et permet une meilleure responsabilisation. Enfin, une sélection des temps forts et des activités du programme de travail annuel du Helpdesk Évaluation a été présentée au groupe. [Pour en savoir plus >>>](#)



- **BE – VL & NL – 27 octobre 2016 - EvaluationWORKS! 2016:** Événement de renforcement des capacités organisé par le Helpdesk, consacré aux activités de rapport dans le cadre du RAMO de 2017. [Pour en savoir plus >>>](#)

## Novembre 2016:

- **HU – 08 novembre - EvaluationWorks! 2016:** Événement de renforcement des capacités organisé par le Helpdesk, consacré aux activités de rapport dans le cadre du RAMO de 2017. [Pour en savoir plus >>>](#)

- **HR – 16 novembre 2016 - EvaluationWorks! 2016:** Événement de renforcement des capacités organisé par le Helpdesk, consacré aux activités de rapport dans le cadre du RAMO de 2017. [Pour en savoir plus >>>](#)

- **BE – 18 novembre 2016 - 10<sup>e</sup> Réunion du Groupe d'experts chargé du suivi et de l'évaluation de la Politique agricole commune:** Le Helpdesk présentera l'état d'avancement des Lignes directrices concernant l'évaluation de LEADER/CLLD ainsi que les modules pour l'édition 2016 d'EvaluationWORKS!. D'autres informations concernant le prochain Atelier de bonnes pratiques en matière de gestion des données seront également communiquées. [Pour en savoir plus >>>](#)

- **CZ – 23 novembre 2016 - EvaluationWORKS! 2016:** Événement de renforcement des capacités organisé par le Helpdesk, consacré aux activités de rapport dans le cadre du RAMO de 2017. [Pour en savoir plus >>>](#)
- **LT – 29 novembre 2016 - EvaluationWORKS! 2016:** Événement de renforcement des capacités organisé par le Helpdesk, consacré à l'évaluation de LEADER/CLLD. [Pour en savoir plus >>>](#)

## Décembre 2016:

- **BE – 1<sup>er</sup> décembre 2016 - Assemblée des réseaux ruraux européens:** Le Groupe de pilotage des réseaux ruraux présentera à l'Assemblée les activités menées au sein des trois unités de soutien des deux réseaux: le Helpdesk Évaluation, Contact Point et EIP Agri Service Point. [Pour en savoir plus >>>](#)

- **MT – 2 décembre 2016 - EvaluationWORKS! 2016:** Événement de renforcement des capacités organisé par le Helpdesk, consacré aux activités de rapport dans le cadre du RAMO de 2017. [Pour en savoir plus >>>](#)

- **FR – 5 et 6 décembre - Atelier de bonnes pratiques en matière de gestion des données:** Organisé par le Helpdesk Évaluation et la région Nouvelle-Aquitaine. Cet Atelier de bonnes pratiques constitue pour les Autorités de gestion, les organismes payeurs, les représentants des groupes d'action locale, les fournisseurs de données et les évaluateurs un forum leur permettant de discuter des approches en matière de gestion des données dans le cadre des PDR pour la période 2014-2020, d'échanger au sujet de la disponibilité et de la qualité des données exploitées dans les RAMO soumis en 2017, et de réfléchir aux éventuels lacunes et goulets d'étranglement en termes de gestion des données ainsi qu'aux solutions pour résoudre ces difficultés. [Pour en savoir plus >>>](#)

- **SE – 6-8 décembre 2016 - Atteindre des résultats grâce au programme CLLD:** Mise en pratique de la méthode: Le Helpdesk Évaluation invite les participants à en apprendre davantage sur les méthodes d'évaluation de LEADER/CLLD ainsi que sur les futures Lignes directrices concernant l'évaluation de LEADER/CLLD établies par le Helpdesk. [Pour en savoir plus >>>](#)
- **SI – 9 décembre 2016 - EvaluationWorks! 2016:** Événement de renforcement des capacités organisé par le Helpdesk, consacré aux activités de rapport dans le cadre du RAMO de 2017. [Pour en savoir plus >>>](#)
- **FR – 16 décembre 2016 - EvaluationWorks! 2016:** Événement de renforcement des capacités organisé par le Helpdesk, consacré aux activités de rapport dans le cadre du RAMO de 2017. [Pour en savoir plus >>>](#)



Envoyez vos questions à:

[info@ruralevaluation.eu](mailto:info@ruralevaluation.eu)



---

Le Helpdesk Évaluation travaille sous la supervision de l'unité E4 (Évaluation et études)  
de la direction générale de l'agriculture et du développement rural de la Commission européenne.

*Le contenu de cette lettre d'information ne reflète pas nécessairement  
le point de vue officiel de la Commission européenne.*

### **Helpdesk Évaluation européen pour le développement rural**

BE-1040 Bruxelles, Boulevard Saint-Michel 77-79 (Métro Montgomery/Thieffry) **E-mail:** [info@ruralevaluation.eu](mailto:info@ruralevaluation.eu) •  
**Site web:** <http://enrd.ec.europa.eu/evaluation/> • **Tél.** +32 2 737 51 30 • **Équipe éditoriale:** Valérie Dumont,  
Hannes Wimmer, Myles O. Stiffler • **Graphisme:** Karott' SA • **Collaborateurs:** Vincenzo Angrisani, Blanca Casares, Valérie Dumont,  
Teresa Marques, Caroline Raes, Andreas Resch, Myles O. Stiffler, Jakob Weiss, Hannes Wimmer

---